



LICENCE PROFESSIONNELLE

Aménagement du paysage

Mention : Aménagement paysagers : conception, gestion, entretien

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Résoudre des problèmes professionnels, rencontrés dans les structures d'aménagement paysager. Assurer une vision transversale des paysages et des territoires par le biais d'enseignements scientifiques et professionnels, 1/3 assurés par des universitaires, 1/3 par des formateurs techniques et 1/3 par des professionnels.

2 PARCOURS

Gestion et Pilotage des Chantiers (14 étudiants max)



- ✓ Manager un chantier
- ✓ Evaluer les coûts des chantiers
- ✓ Utiliser l'outil informatique appliqué à la gestion des chantiers

Gestion et Développement Durable du paysage (14 étudiants max)



- ✓ Mettre en place un plan de gestion d'espaces aménagés
- ✓ Mettre en place un plan de gestion d'espaces naturels
- ✓ Utiliser l'outil informatique appliqué au territoire
- ✓ Utiliser les outils administratifs et juridiques de gestion des territoires et des paysages

DÉBOUCHÉS - INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour le parcours GPC :

- Chef d'entreprise de travaux paysagers
- Chef de chantiers

Pour le parcours GDD :

- Eco-conseiller dans des organismes parapubliques
- Salarié de collectivité territoriales ou des associations (PNR, CAUE, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations)

CONTENU DE LA FORMATION

- La formation organisée en modules est constituée d'unités pédagogiques couvrant l'ensemble des connaissances générales, agronomiques et professionnelles.
- La formation de 600h se partage en
 - **Enseignements 450h** réparties en :
 - ✓ *90h de formation scientifique* : Botanique, Dynamique et interactions dans les écosystèmes, Pédologie
 - ✓ *90h de formation professionnelle* : Economie, Entre nature et culture, Agro-écologie et Génie végétal
 - ✓ *120h de boîte à outils* : Logiciels professionnels, Anglais, Méthodes de représentation, Communication orale visuelle
 - ✓ *150h spécifique*
 - parcours **GPC** : Manager des chantiers, entreprendre et évaluer, informatique appliquée à la gestion, prévention des risques, pratiquer en situation professionnelle
 - parcours **GDD** : gestion durable des espaces aménagés, gestion durable des espaces naturels, Gestion des territoires, gérer sa posture professionnelle, Pratiquer en situation professionnelle
 - **Projet tuteuré 150h** avec soutenance publique
 - **Stage** de 14 semaines en entreprise ou en collectivités territoriales

LIEU DE LA FORMATION

- Faculté des Sciences et Technologies - Antenne d'Epinal

PUBLICS CONCERNÉS

- Étudiants ayant validé 120 crédits en L2 : Licence Sciences du vivant, Licence Géosciences, Licence Géographie
- Étudiants titulaires d'un BTS Aménagement paysager, Gestion forestière, Gestion et protection de la nature
- Étudiants titulaires d'un DUT Génie civil.
- Étudiants titulaires d'autres BAC+2 en rapport avec le secteur aménagement.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Se connecter sur le site de la Faculté des Sciences et Technologies dès le mois de mars : www.fst.univ-lorraine.fr
- Sélection des candidats sur dossier :
 - Le candidat devra définir dans son dossier de candidature son projet personnel et ses motivations pour la filière.
 - Les étudiants retenus seront convoqués à un entretien fin juin, début juillet.
 - Inscription définitive auprès de la Faculté des Sciences et Technologies selon avis de la commission.
- Pour toute information complémentaire :
Faculté des Sciences et Technologies – Service Scolarité
Boulevard des Aiguillettes BP 70239
54506 VANDOEUVRE-LES-NANCY
☎ 03 72 74 50 00

STATUT

- En **formation initiale** : Ce statut concerne les étudiants titulaires d'un bac+2
- En **formation continue** : Ce statut avec rémunération s'adresse aux personnes pouvant justifier d'une activité salariée (Salariés en Congés Individuel de formation, droit Individuel à la formation, demandeurs d'emploi avec le statut de stagiaire formation continue, demandeurs d'emploi ayant un BTS par apprentissage)
- En parallèle de l'inscription auprès de la Faculté des Sciences et Technologies, un dossier d'inscription est à constituer auprès du C.F.P de Roville aux chênes. Le centre en accusera réception.
- Retrait des dossiers de demande de suivi en formation continue :
Centre de Formation Professionnelle
88700 Roville aux chênes
☎ 03 29 65 04 29

CONTACTS

- Responsables pédagogiques :
 - Interlocuteurs de l'UL : **Claudine SCHROTZENBERGER**
☎ 03 72 74 51 63 ✉ claudine.schrotzenberger@univ-lorraine.fr
 - Interlocuteurs de l'École d'Horticulture et de Paysage de Roville : **Sébastien VIRIOT**
☎ 03 29 65 11 04 ✉ viriot.seb@ent-place.fr